



F
S
U

Bulletin de la Section Départementale de Seine-Saint-Denis du SNU.ipp

Syndicat National Unitaire Instituteurs
Professeurs des écoles - P.E.G.C.



Le 27 mars 2009

JOURNÉE NATIONALE D' ACTIONS **Jeudi 2 avril 2009**

«1000 ACTIONS POUR L'ECOLE»

En Seine Saint-Denis, après consultation de la profession et débat du conseil syndical, le SNU.ipp/FSU appelle à la

grève départementale

- pour
- préparer la poursuite du mouvement interprofessionnel et la manifestation du 1er mai,
 - affirmer les besoins de la Seine Saint-Denis (RASED, remplacement, maîtres supplémentaires...).
 - revendiquer une formation initiale et continue de qualité.

Participons nombreux à la manifestation

(heure et lieu précisés ultérieurement sur le site du SNU.ipp 93)

des Universités, des IUFM.

Refusons la réforme de la formation des maîtres !

De nouvelles infos sur :
- le fichage et base élèves,
- les évaluations CM2.

**Maintenez le gel des AP
jusqu'à l'ouverture des négociations !**

<http://www.snuipp.fr/93>



Régulièrement
mis à jour
pour informer,
débatte et
résister
collectivement.

Jeudi 2 avril 2009

Journée nationale d'actions «1000 actions pour l'école !»

En Seine Saint Denis, nous l'exprimerons par la grève départementale !

- Nous revendiquons les besoins pour nos élèves, pour le système éducatif. Nous voulons des créations de postes, nous refusons les fermetures de postes dans l'éducation.
- Nous nous opposons aux réformes Darcos (nouveaux programmes, disparition de deux heures hebdomadaires d'enseignement et des postes de RASED, évaluations incessantes et sans intérêts pour les élèves, mise en concurrence des écoles, des individus).
- Nous revendiquons une formation initiale de qualité et nous affirmons notre soutien à l'action des personnels des universités et des IUFM contre la réforme de la formation des maîtres.
- Nous refusons le démantèlement des services publics dans le cadre de la RGPP (révision générale des politiques publiques ou réduction générale...).

Nous avons déjà fait bouger les choses, mais il faut se donner les moyens d'aller plus loin !

Le Gouvernement a dû renoncer à une partie des fermetures de RASED, il annonce ne pas renouveler les fermetures en RASED en 2010,2011. Mais le gouvernement maintient la diminution de 3000 postes aux concours de recrutement des professeurs des écoles,

ce qui signifie en Seine Saint Denis une baisse de plus de 300 stagiaires PE2, c'est-à-dire autant de stages filés en moins et autant de stages de formation continue qui disparaîtront.

Des actions qui convergent depuis plusieurs mois au niveau interprofessionnel

Après la réussite impressionnante de l'action interprofessionnelle du 29 janvier, la mobilisation du 19 mars 2009 a connu une ampleur incontestable, tant par le nombre de grévistes, du privé comme du public, que par le nombre de manifestants qui se sont retrouvés pour redire haut et fort qu'ils n'ont pas à payer une crise dont ils ne sont pas responsables. Le SNUipp FSU 93 continuera de construire l'action avec l'ensemble des collè-

gues et dans le cadre de ses mandats : développer l'action nationale interprofessionnelle unitaire. **Dans ce contexte il appelle d'ores et déjà à préparer dans l'unité les conditions de la réussite d'un grand premier mai de lutte et de manifestations.** Le SNUipp FSU 93 appelle à réussir les initiatives qui pourront être proposées par l'interprofessionnelle unitaire nationale d'ici le 1^{er} mai.

Dans l'éducation, les personnels veulent dire STOP aux régressions annoncées

Plus que jamais, dans ce contexte de crise, l'enseignement et la formation des jeunes ne sont pas un coût mais un investissement pour l'avenir ! Nous avons déjà manifesté pour l'école le 18 mai 2008, le 19

octobre, le 20 novembre, le 10 décembre, le 17 et le 29 janvier 2009, le 19 mars, sans parler des actions spécifiques RASED et de la mobilisation des IUFM depuis le début février.

En Seine Saint Denis, l'action ne s'est jamais arrêtée depuis le début de l'année scolaire

A Stains, à Villepinte, et dans plusieurs communes des actions de refus de diminution de moyens RASED se développent. A Sevran les collègues refusent le redéploiement des postes. A Pantin, Le Blanc Mesnil, Bobigny, Saint Ouen des actions communes avec les parents ont été conduites tout récemment. Les grèves nationales sont suivies à plus de 85% aux Lilas, à Bagnolet, Pierrefitte. Des actions se sont développées à Aubervilliers, La Courneuve, Epinay sur Seine, Clichy sous Bois, Montfermeil, Montreuil, Noisy le Grand, Tremblay en France.

des collègues bloquent les «aides personnalisées» pour signifier leur refus de suppléer aux RASED fermés progressivement. Confronté à un rapport de forces réel et à une action syndicale collective, l'inspecteur d'académie, actuellement n'a pas mis en œuvre de sanctions.

La carte scolaire prévoit en Seine Saint Denis une augmentation importante des effectifs d'élèves... Dans le même temps le département perdra des emplois d'enseignants des écoles à la rentrée 2009 si les choses restent en l'état. (perte de 61 moyens des RASED : «les sédentarisés»).

A l'initiative du SNUipp, partout dans le département

Aux problèmes de la société le gouvernement répond par «toujours moins de services publics». Il faut que ça cesse !

A Saint Denis, les collègues sont confrontés à des réalités sociales extrêmement difficiles, et vivent leur métier dans des situations de tensions anxiogènes : écoles et collègues agressés régulièrement. Ces conséquences de la pauvreté et de la misère tendent à se développer et des agressions multiples sont signalées dans d'autres endroits du département. La réponse se trouve dans une meilleure répartition des richesses pour créer des emplois pour tout le monde et par des servi-

ces publics nombreux et développés.

Nous refusons les fermetures de postes et les conditions de préparation de cette rentrée dans notre département.

Nous continuons de revendiquer des créations de postes, des maîtres supplémentaires, le développement des RASED, un abaissement des effectifs...

Sur la formation des maîtres et la lutte des Universités et IUFM

Nous ne transigeons pas sur la garantie d'une formation de qualité pour tous les enseignants.

Les deux ministres Xavier Darcos et Valérie Pécresse viennent d'annoncer un certain nombre de modalités de la «mastérisation» de la formation des maîtres. Sous la pression des mobilisations des enseignants et des formateurs, les ministres concèdent plusieurs éléments. Toutefois ces modifications restent très insuffisantes.

Le contenu des épreuves du concours de recrutement des professeurs des écoles étant maintenu, le SNUipp demande donc que la formation en IUFM, seule formation existante pour les épreuves actuelles soit maintenue et que les étudiants puissent continuer de s'y inscrire. Il serait incohérent et aberrant de se priver de l'expérience des formateurs actuels et de ne pas utiliser le dispositif de stages existant. Le SNUipp demande

que cette année de préparation soit reconnue comme première année de master.

Le SNUipp, qui est favorable à une reconnaissance par un master de la formation des enseignants, rappelle qu'il est nécessaire pour améliorer la formation des enseignants de renforcer la dimension professionnelle et didactique dans le contenu des masters comme dans les épreuves du concours, de maintenir une année de formation en alternance.

Les mesures d'accompagnement nécessitent une augmentation du nombre de postes au concours pour ne pas diminuer l'actuel potentiel de formation continue. Le potentiel de formation des IUFM doit être maintenu ainsi que l'existence de toutes les antennes départementales. Nous voulons conserver l'actuelle antenne IUFM de formation de Livry Gargan.

Pour dire haut et fort les besoins de l'école dans le 93 pour les élèves, pour les enseignants Grève le jeudi 2 avril 2009 en Seine Saint Denis !

Après la réussite de la mobilisation du 19 mars dans l'Education, les journées de convergence avec l'enseignement supérieur et les universités, les nombreuses initiatives départementales notamment en lien avec les cartes scolaires, les fédérations de l'Education, avec la FCPE, les associations, les mouvements pédagogiques ont décidé d'une nouvelle journée nationale d'action pour l'éducation, le jeudi 2 avril 2009, de la maternelle à l'université. Cette nouvelle journée prend des formes multiples selon l'état des mobilisations dans les départements : elle est intitulée «1000 actions pour l'école»

Dans un cadre national de développement d'actions diverses dans l'Education et dans le contexte du développement de l'action dans le 93 (IUFM de Livry Gargan dans l'action depuis le début février, grèves dans certaines localités mardi 24 mars) nous avons proposé une consultation afin de déterminer les propositions du SNUipp 93 en termes d'action pour ce jeudi 2 avril.

Le SNUipp 93 réuni en conseil syndical extraordinaire jeudi 26 mars en soirée, décide d'appeler la profession à la grève le jeudi 2 avril 2009.

Grève du jeudi 2 avril 2009

Modèle de lettre à faire parvenir à l'Inspecteur d'Académie par la voie hiérarchique (IEN) le Lundi 30 mars 2009 avant 17 h

Nom..... Prénom.....

Affectation.....

Ceci est une déclaration d'intention
qui ne présage en rien de ma participation
effective à ce mouvement.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

La politique gouvernementale en matière de services publics et en particulier de service public d'éducation ne correspond aux attentes ni de la population ni des enseignants.

La révision générale des politiques publiques (RGPP) a pour but de réduire le nombre de postes de fonctionnaires, d'instaurer la mobilité, la flexibilité et la précarité en changeant le statut.

Les 6000 postes en moins annoncés pour le budget 2009 confirment notre analyse des réformes en cours. Quels que soient les sujets concernés l'objectif est le même : réduction de la dépense de l'Etat et marchandisation des services publics.

Qu'il s'agisse de la suppression des Rased, de la scolarisation en maternelle, du recrutement, de la formation, de l'avenir des IUFM ou des salaires, les choix budgétaires se font au détriment du service public et conduisent à la privatisation du système et à une gestion managériale des personnels.

Avec l'ensemble des organisations syndicales nous demandons le développement des services publics et le maintien des postes de l'Education Nationale.

La loi n°2008-790 du 20/08/08 instituant un droit d'accueil pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires pendant le temps scolaire apporte de nouvelles restrictions à une liberté fondamentale -le droit de faire grève- reconnu à tous les salariés dans la Constitution pour la défense des intérêts professionnels et collectifs.

Un certain nombre d'organisations syndicales en demande d'ailleurs l'abrogation.

Cette loi impose «à toute personne exerçant des fonctions d'enseignement dans une école de déclarer au moins 48h avant la grève son intention d'y participer». Tout en ayant connaissance de la décision prise par une majorité de maires de ce département (26 sur 40) de ne pas organiser le SMA, mais placé dans l'obligation de le faire de par mon statut de fonctionnaire, je vous informe que j'ai l'intention d'être en grève le jeudi 2 avril 2009.

Conformément à la loi, je vous rappelle que cette lettre «est couverte par le secret professionnel et ne peut être utilisée que pour l'organisation du service d'accueil» (article L133-5). Je vous rappelle, Monsieur l'inspecteur d'Académie, que vous vous êtes engagé en CAPD, le 20 octobre 2008, suite à l'interpellation des élus du SNUipp FSU 93, à détruire toutes les lettres de déclaration d'intention d'être en grève.

Le

Signature :

